

# PROCES VERBAL de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL

## Du 10 mars 2025 A 19H

Le 10 Mars 2025 à 19h, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué le 4 Mars 2025, s'est réuni dans la salle de la mairie au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Mme VEZAT-BARONIA Maire.

**Etaient présents** : CARON Sébastien - CARON-JOURDA Yves - CHAGNE Patrick - CHAVY Sophie - ESCORIHUELA Daniel (à compter point n°6) - MAILHOL Sylvie - MESBAH-LOURDE Pascale - PERSILLON Cyrille - PICARD Serge - PONS Bernard - RIEU Sonia - SALOMEZ Michel - SANTA CRUZ Roger - SEGALA Laëtitia - SOUCASSE Laurent - SOUCASSE-PIQUEMAL Eliane - SUDRE Agnès (à compter examen point n°1) - VEZAT-BARONIA Maryse - VOUTZINOS Michel

**Procurations** : ESCORIHUELA Daniel à CHAVY Sophie (jusqu'au vote point n°5) - SUDRE Agnès à SOUCASSE Laurent (jusqu'à l'examen point n°1)

**Absentes** : LESUEUR Agathe - GARNACHO-FINOTTO Lucie

Sylvie MAILHOL est désignée secrétaire de séance

Le quorum étant atteint, Mme le Maire ouvre la séance à 19h.

Mme le Maire soumet le PV de la séance du 18 Décembre 2024 au vote.

Le PV est adopté à l'unanimité.

Décision :  adoption  rejet  autre :  
 Votée à l'unanimité  votée à la majorité (pour : / contre : / abstention : )

Votants : 19	Pour : 19	Contre : 0	Abstention : 0
Adopté à l'unanimité			

Mme SUDRE rejoint l'assemblée.

## ORDRE DU JOUR

\*\*\*\*\*

### I) VOTE COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération

Exposé

Information

Mme le Maire débute la présentation du compte financier unique (CFU) 2024, en indiquant que ce document se substitue au compte administratif et au compte de gestion et que les éléments financiers ont été adressés par mail le 5 mars 2025 à l'ensemble des élus.

Elle détaille par chapitres les dépenses et recettes de chaque section.

Madame le Maire se retire avant de procéder au vote.

Après délibération, les élus approuvent le Compte Financier Unique 2024 de la commune qui se présente comme suit :

#### Fonctionnement :

Dépenses réalisées : 2 737 255.03 €

Recettes réalisées : 3 027 424.92 €

**Résultat 2024 : + 290 169.89 €**

Report 2023 : 793 875.38 €

**Excédent de clôture (2023 +2024) : + 1 084 045.27 €**

#### Investissement :

Dépenses réalisées : 1 023 998.19 €

Recettes réalisées : 489 298.85 €

**Résultat 2024 : - 534 699.34 €**

Report 2023 : - 80 642.19 €

**Déficit de clôture (2023 + 2024) : - 615 341.53 €**

Décision :  adoption

rejet

autre :

Votée à l'unanimité  votée à la majorité (pour : / contre : / abstention : )

Mme le Maire ne prend pas part au vote.

Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
Adopté à l'unanimité des votants			

## II) DEMANDES DE SUBVENTIONS

### 1) Travaux restauration clocher cathédrale :

A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération                       Exposé                                            Information

Mme le Maire rappelle que les élus ont validé les travaux de restauration du clocher de la cathédrale.

Le dernier chiffrage établi par le Maître d'œuvre pour les tranches 1 et 2 s'établit à 461 550.93 € HT.

Une subvention de 50% a été accordée par la DRAC pour la première tranche portant sur les travaux d'urgence (charpente - campanaire) et une demande de subvention relative à l'ensemble de l'opération a été déposée auprès de la Région.

Mme le Maire propose de solliciter une subvention du conseil départemental pour la globalité des travaux qui s'étaleront sur les années 2025 et 2026.

Le conseil municipal après en avoir délibéré autorise Mme le Maire à demander cette subvention.

Décision :  adoption     rejet     autre :  
 Votée à l'unanimité     votée à la majorité (pour : / contre : / abstention : )

Votants : 19	Pour : 19	Contre : 0	Abstention : 0
Adopté à l'unanimité			

### 2) Travaux rue de l'évêché et place de la Halle :

A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération                       Exposé                                            Information

Mme le Maire fait un point sur les travaux de réaménagement de la rue de l'évêché. Elle rappelle que suite aux travaux de réseaux (assainissement collectif, pluvial et eau potable) qui ont dégradé la chaussée, la commune engagera une réfection de la voie permettant d'améliorer la circulation et de sécuriser le cheminement piétonnier.

Ces travaux sont chiffrés à 197 000 € HT et une subvention de 58 000 € a été allouée par le conseil départemental.

Par ailleurs, dans le cadre d'une requalification du centre historique et dans le prolongement de la rue de l'évêché, des travaux sont prévus autour de la Halle :

- pour la partie relevant de la voirie communale et gérée par la Communauté de communes, les travaux sont estimés à 103 926.00 € HT et devraient être prise en charge du moins en partie, par le pool routier.
- pour la partie en continuité de la RD 25, la commune ne s'engagera sur la réalisation de ces travaux estimés à 73 458.00 €, qu'en fonction du montant de la subvention allouée par le conseil départemental.

Les élus valident la proposition de demande de subvention auprès du conseil départemental.

Décision :  adoption  rejet  autre :  
 Votée à l'unanimité  votée à la majorité (pour : / contre : / abstention : )

Votants : 19	Pour : 19	Contre : 0	Abstention : 0
Adopté à l'unanimité			

### 3) Achat podium :

*A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA*

Délibération  Exposé  Information

La commune propose d'acquérir un podium modulable, le montant de cet achat est estimé à 15 000 €.

Mme le Maire propose de solliciter une subvention au conseil départemental pour financer cet investissement.

Les élus valident cette proposition.

Décision :  adoption  rejet  autre :  
 Votée à l'unanimité  votée à la majorité (pour : / contre : / abstention : )

Votants : 19	Pour : 19	Contre : 0	Abstention : 0
Adopté à l'unanimité			

### 4) Installation stores ALSH :

*A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA*

Délibération  Exposé  Information

Mme le Maire propose d'installer des stores au centre de loisirs pour améliorer le confort des enfants lors des fortes chaleurs estivales.

Ces travaux sont estimés à 17 583.33 € HT.

Mme le Maire propose de solliciter une subvention auprès de la CAF.

Les élus valident cette proposition.

Décision :  adoption  rejet  autre :  
 Votée à l'unanimité  votée à la majorité (pour : / contre : / abstention : )

Votants : 19	Pour : 19	Contre : 0	Abstention : 0
Adopté à l'unanimité			

### 5) Grilles parking rue du Four :

A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération       Exposé            Information

Suite aux préconisations des bâtiments de France, un devis a été demandé pour la réalisation de grilles en fer forgé délimitant le nouveau parking végétalisé du centre historique. Cet investissement est estimé 18 386 € HT environ.

Mme le Maire propose de solliciter une subvention auprès du CD 31.

Les élus valident cette proposition.

Décision :  adoption       rejet       autre :  
 Votée à l'unanimité       votée à la majorité (pour : / contre : / abstention : )

Votants : 19	Pour : 19	Contre : 0	Abstention : 0
Adopté à l'unanimité			

### 6) Achat filet anti-pigeons :

A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération       Exposé            Information

La commune propose d'acquérir un filet anti-pigeons pour limiter les nuisances liées aux fientes sous la halle, cette acquisition est évaluée à 4 917.00 € HT

Une subvention pourra être demandée auprès du conseil départemental.

Les élus valident cette proposition.

Décision :  adoption       rejet       autre :  
 Votée à l'unanimité       votée à la majorité (pour : / contre : / abstention : )

Votants : 19	Pour : 19	Contre : 0	Abstention : 0
Adopté à l'unanimité			

### 7) Achat nettoyeur haute pression :

A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération       Exposé            Information

La commune propose d'acquérir un nettoyeur haute pression pour équiper les services techniques, cette acquisition est estimée à 2 083.33 € HT.

Mme le Maire propose de solliciter une subvention auprès du conseil départemental.

Les élus valident cette proposition.

Décision :  adoption       rejet       autre :  
 Votée à l'unanimité       votée à la majorité (pour : / contre : / abstention : )

Votants : 19	Pour : 19	Contre : 0	Abstention : 0
Adopté à l'unanimité			



## VI) PROJET ACQUISITION PARCELLES

A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération

Exposé

Information

Mme le Maire soumet aux élus les projets suivants :

- 1) Proposition d'acquérir à l'AJH contre l'euro symbolique, une parcelle de terrain qui permettrait à la commune d'accéder à un parking et à des parcelles communales sans avoir à demander d'autorisation de passage.

Les élus adoptent à l'unanimité cette proposition.

Décision :  adoption

rejet

autre :

Votée à l'unanimité  votée à la majorité (pour : / contre : / abstention : )

Votants : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Adopté à l'unanimité

- 2) Le lotisseur SAS PAGES a contacté la commune pour lui proposer d'acquérir sans frais, les parcelles section G n°1520, n°1521 et n°1522 situées dans le lotissement des Vignes et bordant la voie publique.

Ce point est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

Décision :  adoption

rejet

autre :

Votée à l'unanimité  votée à la majorité (pour : / contre : / abstention : )

Votants : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Adopté à l'unanimité

- 3) Mme le Maire indique aux élus que Mme CRABERE propriétaire de 15 hectares de terrains agricoles situés sur la commune de Rieux-Volvestre, a proposé la cession de ses terres à la commune.

Ces terres sont réparties en deux secteurs, l'un situé à proximité du cœur de village compte 5 hectares et pourrait présenter un intérêt foncier pour la commune, en vue de projets futurs.

Mme le Maire propose de prendre une délibération de principe indiquant que si le fermier n'est pas intéressé par cette acquisition, la commune se portera candidate.

Ce point est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

Décision :  adoption

rejet

autre :

Votée à l'unanimité  votée à la majorité (pour : / contre : / abstention : )

Votants : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Adopté à l'unanimité

## VII) REGULARISATION VOIES CADASTRE

A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération       Exposé            Information

A la demande des services du cadastre qui ne disposent pas des délibérations correspondantes, Mme le Maire propose de régulariser les voies suivantes en les intégrant dans la voirie communale :

Chemin du Clicot, Chemin de la Plane de Berdoulet, Chemin du Fond de l'île, Balat du pont de Berdoulet, Avenue de l'Arize, Impasse d'Agripa, Escoussières des Paous, Petit quai de Pataou

Cette régularisation est adoptée à l'unanimité.

Décision :  adoption       rejet       autre :  
 Votée à l'unanimité       votée à la majorité (pour : / contre : / abstention : )

Votants : 19	Pour : 19	Contre : 0	Abstention : 0
Adopté à l'unanimité			

## VIII) DEVIS SDEHG

A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération       Exposé            Information

Mme le Maire rappelle qu'elle n'était pas favorable à l'extinction totale de l'éclairage public de minuit à 5h du matin sur les axes principaux, en raison des risques d'accident notamment pour les deux roues.

Le SDEHG a donc établi un devis en maintenant un éclairage sur les ronds-points des axes concernés par cette extinction.

Ce devis s'élève à 14 281.00 € HT avec un reste à charge de 6 337.00 € HT pour la commune.

Les élus valident ce devis à l'unanimité.

Décision :  adoption       rejet       autre :  
 Votée à l'unanimité       votée à la majorité (pour : / contre : / abstention : )

Votants : 19	Pour : 19	Contre : 0	Abstention : 0
Adopté à l'unanimité			

## IX) CHARTRE ETHIQUE VIDEOPROTECTION ET CONVENTION PARTENARIAT COMMUNE /ETAT

A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération       Exposé            Information

Dans le cadre du projet d'installation du dispositif de vidéoprotection sur la commune, Mme le Maire sollicite l'autorisation de signer la charte éthique de vidéoprotection et la convention de partenariat commune /Etat.

Ce point est soumis au vote et validé à l'unanimité.

Décision :  adoption  rejet  autre :  
 Votée à l'unanimité  votée à la majorité (pour : / contre : / abstention : )

Votants : 19	Pour : 19	Contre : 0	Abstention : 0
Adopté à l'unanimité			

## **X) CREATION ESPACE VIE SOCIALE**

A l'initiative de : Maryse VEZAT-BARONIA

Délibération  Exposé  Information

L'élu en charge de l'enfance et de la jeunesse, rappelle que parmi les actions proposées dans le cadre de la convention territoriale globale en vue de l'élaboration d'un projet social de territoire, figurait la création d'un espace de vie sociale.

Ce lieu accessible à tous et intergénérationnel, permettrait l'échange et la convivialité.

Ce projet dont le portage serait associatif et non privé à but lucratif, pourrait bénéficier d'un financement de la CAF.

Mme le Maire propose la création d'une commission pour réfléchir sur ce thème

Les élus valident cette proposition.

Décision :  adoption  rejet  autre :  
 Votée à l'unanimité  votée à la majorité (pour : / contre : / abstention : )

Votants : 19	Pour : 19	Contre : 0	Abstention : 0
Adopté à l'unanimité			

### **Questions diverses :**

- 1) Mme le Maire salue le travail des bénévoles qui ont participé aux travaux d'aménagement de la bibliothèque municipale.
- 2) Mme le Maire donne lecture d'un courrier du président du SDEHG indiquant que malgré les difficultés financières rencontrées, le syndicat maintiendra sa politique en faveur d'un service public local de l'énergie en donnant la priorité à la rénovation de l'éclairage public avec le programme LED ++ et le développement des projets d'énergie renouvelable.

Séance levée à 21 H

Le Maire

Maryse VEZAT-BARONIA



La secrétaire

Sylvie MAILHOL